

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune

BOURBONNE LES BAINS

2020/ 25

DEPARTEMENT
Haute-Marne

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

- en exercice 19
- présents 17
- votants 17
- absents 2

Du mardi 9 juin 2020

L'an deux mille vingt le 09 juin, à Salle des fêtes à 20H30.

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

OBJET

**Délégué du Conseil Municipal
auprès de l'IME et ESAT**

Étaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Claude PETIOT, Patrick BREYER, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia HUGUENOT, Sébastien HUMBLOT, Damien CORNU, Emmanuel PASQUA, Amélie MOLTER, Aurélie LAVILLE.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 11/06/2020 et que la convocation du Conseil avait été faite le 04 juin 2020

Étaient absents non excusés : Pierre THOMAS, Jean-Mary CARBILLET

Madame Amélie MOLTER a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire propose deux délégués pour représenter la Commune au Conseil de vie sociale de l'IME et de l'ESAT, à savoir :

Membre titulaire :

- **Monsieur André NOIROT**

Membre suppléant :

- **Madame Marie-France MERCIER**

Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'approuver les désignations ci-dessus pour représenter la Commune au Conseil de vie sociale de l'IME et de l'ESAT.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Bourbonne les Bains le 11 juin 2020
Le Maire

M. André NOIROT

